

Arrêté du 16 juin 2014 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat d'alpinisme-guide de haute montagne — Section 4 : Stage « Alpinisme hivernal aspirant guide 4 »

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date 01/01/2019

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro FVJF1415619A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029205990>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] l'Ecole nationale des sports de montagne, site de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme, ou son représentant, chef du département alpinisme ; - une liste de courses complémentaires de perfectionnement personnel [...]

[...] durablement les pratiques de l'alpinisme dans le respect du milieu montagnard et des dispositions réglementaires : Le guide de haute montagne : - explore le milieu montagnard ; - participe aux actions de développement [...] l'alpinisme ; - sensibilise les publics au respect du milieu montagnard ; - promeut l'alpinisme dans le respect du milieu montagnard ; - conseille les différents publics en matière d'équipement spécifique, personnel [...]

[...] durablement les pratiques de l'alpinisme dans le respect du milieu montagnard et des dispositions réglementaires : Le guide de haute montagne : - explore le milieu montagnard ; - participe aux actions de développement [...] l'alpinisme ; - sensibilise les publics au respect du milieu montagnard ; - promeut l'alpinisme dans le respect du milieu montagnard ; - conseille les différents publics en matière d'équipement spécifique, personnel [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE FVJF1415619A du 1 janvier 2019, « Arrêté du 16 juin 2014 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat d'alpinisme-guide de haute montagne – Section 4 : Stage « Alpinisme hivernal aspirant guide 4 » ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029205990> (consulté le 28 août 2026).